



Quelques tendances actuelles concernant le métier universitaire

Olivier Rey

► To cite this version:

Olivier Rey. Quelques tendances actuelles concernant le métier universitaire. Le métier d'enseignant du supérieur, May 2006, Lyon, France. halshs-00116818

HAL Id: halshs-00116818

<https://shs.hal.science/halshs-00116818>

Submitted on 28 Nov 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Quelques tendances actuelles concernant le métier universitaire

Olivier Rey (veille scientifique INRP)

Jusqu'à la fin du XX^e siècle et aux années quatre-vingt, l'enseignant du supérieur était généralement perçu à travers la figure dominante de l'universitaire, à la fois érudit et maître de jeunes disciplines en formation.

Largement en décalage avec la réalité, cette image est devenue marginale face aux profondes évolutions des universités dans le monde contemporain.

Chacun ressent aujourd'hui avec plus ou moins de netteté que les universités sont peuplées de professionnels dont les missions et les activités sont profondément diverses et variées dans le temps.

Quelles sont néanmoins les grandes tendances qu'on peut identifier à l'heure actuelle, au regard des quelques travaux existants en la matière ?

Un métier à multiples facettes

C'est un truisme de rappeler qu'il est aujourd'hui impossible de résumer le métier d'universitaire aux activités d'enseignement et de recherche. De multiples définitions et descriptions de cette diversité ont été proposées.

On peut par exemple rassembler les activités universitaires autour de cinq catégories :

- l'enseignement
- la recherche
- l'administration et le « management »
- la publication scientifique
- la participation aux réseaux scientifiques

Certaines sont traditionnelles, d'autres prennent un poids grandissant dans la vie d'un universitaire.

Ces derniers doivent par exemple assumer de plus en plus de tâches organisationnelles, au-delà des rôles usuels de représentation des pairs et de régulation de la communauté (recrutements, jurys, comités...). Il ne s'agit plus en effet seulement d'un « alourdissement » des charges administratives de gestion d'un diplôme ou d'un département, ce dont ils se plaignent souvent, mais de compétences plus managériales requises pour des enjeux stratégiques, qu'il s'agisse d'organiser la réponse à un appel d'offre, d'améliorer les relations internationales de son institution, de monter une formation en relation avec des partenaires économiques...

Dans la majeure partie des champs disciplinaires, la course à la publication d'articles dans les revues internationales les plus prestigieuses est de plus en plus intense (« publish or perish »). Il ne s'agit plus seulement d'un objectif de confrontation scientifique, mais aussi de

répondre à la demande croissante d'indicateurs de qualité de la part des décideurs de tous genres (pouvoirs publics, agences et fondations...) qui financent les moyens de la recherche.

Enfin, la pérennité scientifique se joue aussi sur sa capacité à entrer dans des réseaux, les plus internationaux possibles, voire à les animer, à organiser des colloques, à monter des banques de données de référence dans son champ de responsabilité, à assumer le pilotage d'une revue, à participer à la rédaction d'un rapport officiel, etc.

Toutes activités certes directement liées à l'activité scientifique, mais extrêmement prenantes et qui font appel à des compétences souvent bien différentes de la seule maîtrise de sa discipline académique.

Chacune de ces catégories, de plus, connaît des changements plus ou moins importants, même les plus traditionnelles.

Ainsi, encadrer des étudiants dans un séminaire doctoral n'a évidemment pas grand chose à voir avec dispenser un cours aux étudiants des premières années d'enseignement supérieur, qui se sont ouvertes à de nouveaux publics dans de nombreux pays.

Former des étudiants avec l'idée implicite qu'ils puissent un jour devenir de futurs enseignants-chercheurs n'a pas du tout la même signification que former des étudiants afin qu'ils deviennent des professionnels compétents et mobiles dans des secteurs très éloignés de l'université.

Monter un service de valorisation de la recherche en partenariat entre son laboratoire et plusieurs entreprises du même secteur n'a de même pas grand chose à voir avec les longues heures de solitude de l'historien passées à consulter des archives... quand ce dernier n'est pas occupé à lancer un projet de numérisation et de mise en ligne d'une banque de données de précieux manuscrits !

Sous le regard de la société

Le monde universitaire reste par bien des aspects un « tout petit monde », notamment dans le fonctionnement de ses réseaux disciplinaires, mais il est de plus en plus l'objet d'attentions soutenues du « grand monde ».

On attend beaucoup de lui désormais, en matière de formation des jeunes et du « capital humain », en matière de contribution à la compétitivité, de développement de la matière grise, cette nouvelle richesse des nations à l'heure de « l'économie de la connaissance »

Ce qui signifie aussi que la société, par l'entremise de ses représentants, attend des résultats probants, rapides et simples à mesurer.

L'enseignement et la recherche n'échappent pas aux nouvelles tendances des politiques publiques dans lesquelles la régulation par les procédures s'efface derrière le pilotage par les objectifs, avec les concepts clés de responsabilité, d'indicateurs et d'imputabilité.

Les universitaires sont donc considérés, eux aussi, responsables de l'utilisation qu'ils comptent faire des financements sollicités, sommés de rendre compte des résultats des formations qu'ils dispensent, tenus de présenter des éléments tangibles de productivité scientifique, invités à démontrer les retombées positives de leurs activités sur leur environnement local...

Loin du modèle mythique du savant reclus dans sa tour d'ivoire, l'enseignant-chercheur du 21^e siècle semble devoir se rapprocher de la figure de l'entrepreneur académique, capable d'orchestrer des cycles vertueux d'échange entre la science et la société.

Certains chercheurs sont allés jusqu'à parler de « capitalisme académique » ou d'« universités de marché » pour qualifier les pressions de l'économie mondiale sur l'enseignement supérieur et la recherche.

Dans quelle mesure une culture entrepreneuriale peut se substituer à la culture universitaire, sans altérer le climat scientifique propice à la recherche ?

Sans prêter forcément un caractère mondial à ces diagnostics largement influencés par des établissements australiens ou nord-américains, il reste qu'une commune recherche de la qualité dans l'enseignement supérieur et la recherche caractérise la plupart des systèmes universitaires, signe d'un souci général d'évaluer le service rendu à la société par les institutions universitaires.

Comment évaluer la diversité des missions autres que la recherche ?

Le problème rester entier des critères permettant de jauger de la qualité des diverses activités universitaires, si tant est qu'on estime que l'unicité de l'universitaire, et notamment le lien entre enseignement et recherche, ne doit pas être remis en cause...

En matière de recherche, une longue tradition de compétition et d'évaluation scientifique a permis dans chaque champ disciplinaire d'établir des normes assez consensuelles. Aussi discutables que soient des éléments tels que le nombre de citations dans les revues à comité de lecture, il est un fait que les universitaires ont l'habitude d'être recrutés, promus et jugés entre pairs, sur des critères bénéficiant d'une légitimité qui rayonne au-delà des cercles spécialisés.

Pour autant, des travaux récents sur le recrutement des universitaires montrent que d'autres facettes du métier peuvent prises en compte par les commissions ad-hoc, telles que la capacité à ne pas être un « mauvais » enseignant ou celle à être un « bon collègue » qui va s'impliquer dans la vie de son établissement.

Reste qu'en ce domaine, on ne dispose pas des outils et des normes permettant de sortir de l'appréciation éminemment subjective.

Peut-on par exemple déterminer des éléments objectifs de qualité de l'enseignement, grâce à l'évaluation des étudiants ?

Certaines cultures universitaires nationales nourrissent une conception beaucoup plus méfiante que d'autres en la matière, avec la crainte récurrente d'une évaluation de l'enseignant induite par l'évaluation de sa prestation.

D'autres vont au contraire très loin en la matière, l'affichage des résultats des évaluations par les étudiants faisant partie des signaux susceptibles d'attirer de futurs « clients » pour l'institution universitaire.

Pour ce qui concerne les capacités de gestion, d'animation et de coordination des universitaires, jusqu'où les prendre en compte dans la carrière ?

Comment attendre un engagement fort au service de la vie de l'établissement si dans le même temps la recherche la plus traditionnelle sert de seul étalon ?

Comment espérer que les universitaires développent les compétences professionnelles de leurs étudiants, promeuvent les TIC dans leurs enseignements, conçoivent des formations innovantes, si leur intérêt est au contraire de privilégier les activités académiques les plus routinières ?

A l'inverse, ne faut-il pas en fin de compte laisser les universitaires exercer leurs compétences académiques, et favoriser l'implication de personnalités extérieures dans les institutions d'enseignement supérieur et de recherche pour prendre en charge les activités qui ne nécessitent pas d'expertise scientifique avérées ?

Etablissement, discipline, nation, scène internationale : quel niveau pertinent de régulation ?

Le constat est paradoxal, mais on ne peut que constater que le même universitaire qui échange chaque jour des messages électroniques avec son collègue à l'autre bout du monde, est rompu aux communications dans les colloques internationaux et accumule les séjours dans les universités étrangères, voit en revanche l'essentiel de ses conditions d'existence régi par des règles nationales très particulières, tant au niveau du recrutement, du statut ou de la rémunération.

Peut-on imaginer qu'un marché universitaire « international » s'impose progressivement à la place des règles nationales ?

Dans tous les cas de figure, l'une des particularités de la profession universitaire réside aussi dans ses particularités disciplinaires qui mêlent souvent traditions nationales et internationales à degrés variés.

A ce niveau, la frontière entre sciences dites « exactes » et sciences humaines n'est pas la seule pertinente. Il faut aussi prendre en compte les différences entre disciplines qui requièrent une forte instrumentation (grands équipements par exemple) et celles qui nécessitent d'abord des sources documentaires, entre disciplines expérimentales et disciplines plus narratives, entre disciplines articulées autour d'un corps scientifique mondial et disciplines orientées vers l'action et culturellement plus localisées, etc.

Si pour certaines disciplines la mondialisation est un fait acquis depuis leur naissance, pour d'autres le passage de la barrière culturelle et linguistique représente un saut périlleux dans l'inconnu.

Avec le recours accru aux technologies de l'information et la communication, le développement des échanges physiques et virtuels ou encore la formation de scènes scientifiques de plus en plus globalisées, se dirige-t-on vers un modèle d'universitaire « trans-disciplinaire » international ?

Cette question d'un nouveau modèle éventuel interpelle aussi la place de l'universitaire dans le système d'enseignement supérieur et de recherche.

Dans le cadre des cultures nationales, des espaces plus ou moins importants de liberté académique ont en effet été aménagés, dans des configurations historiques à géométrie variable : parfois à l'intérieur des universités et contre l'Etat, parfois avec la complicité de l'Etat contre les établissements, parfois à l'abri de l'échelon fédéral contre les pouvoirs régionaux, etc.

Du département de formation à l'organisation de la discipline nationale en passant par le laboratoire, la faculté et l'université, l'articulation des niveaux de régulation s'est cristallisée dans une situation de compromis dont l'évolution peut poser question.

Ainsi, l'autonomie des universitaires en France peut se trouver par certains aspects remise en cause par une montée en puissance progressive de l'autonomie des universités, alors qu'en Angleterre, l'affirmation d'un pilotage national par les indicateurs a remis en cause une certaine indépendance des universités.

On peut se demander, par conséquent, si le modèle de développement universitaire dominant à l'échelle internationale sera celui des libres échanges entre « établissements » particulièrement autonomes, celui de la convergence négociée entre systèmes nationaux à pilotage essentiellement national ou encore celui de la définition de standards internationaux à déclinaisons par zones culturelles (pays anglo-saxons ?), continentales (Europe ?) ou linguistiques (hispaniques ?) ...

Références bibliographiques

- ❑ **Altbach Philippe G.** 1996. *The International Academic Profession: Portraits of fourteen Countries*, Princeton, Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching
- ❑ **Altbach Philippe G.** (Dir.) 2000. *Changing Academic Workplace: Comparative Perspectives*, Boston, Boston College Center for International Higher Education
- ❑ **Annoot Emmanuelle, Fave-Bonnet Marie- Françoise.** 2004. *Pratiques pédagogiques dans l'enseignement supérieur: enseigner, apprendre, évaluer*, Paris, L'Harmattan
- ❑ **Becher Tony.** 1989. *Tribes and Territories: Intellectual Enquiry and the Culture of Disciplines*, Milton Keynes, Society for Research into Higher Education / Open University
- ❑ **Becher Tony.** 1994. The significance of disciplinary difference, *Studies in Higher Education*, 19, n°2, p. 151-161.
- ❑ **Becher Tony, Neumann Ruth, Parry Sharon.** Teaching and learning in their disciplinary contexts: a conceptual analysis, *Studies in Higher Education*, 27, n°4, p. 405-417.
- ❑ **Becquet Valérie, Musselin Christine.** 2004. *Variations autour du travail des universitaires.* (Action Concertée Incitative).
- ❑ **Bertrand Denis.** 1991. *Le travail professoral démystifié*, Sainte-Foy, Presses de l'université du Québec
- ❑ **Bertrand Denis.** 1993. *Le travail professoral reconstruit: Au-delà de la modulation*, Sainte-Foy, Presses de l'université du Québec
- ❑ **Blackmore Paul, Blackwell Richard.** 2006. Strategic leadership in academic development, *Studies in Higher Education*, 31, n°3, p. 373-387.
- ❑ **Bleiklie Ivar, Staker Roar H.** 2004. Modernizing Research Training-Education and Science Policy Between Profession, Discipline and Academic Institution, *Higher Education Policy*, 17, n°2, p. 221-236.
- ❑ **Centre d'étude des revenus et des coûts.** 1992. *Enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur: revenus professionnels et conditions d'activité.* (La Documentation française).Marseille: Centre d'Etude des Revenus et des Coûts.
- ❑ **Centre for Educational Research and Innovation.** 2005. *Enseignement supérieur: Internationalisation et commerce*, Paris, OCDE
- ❑ **Clark Burton R.** 1987. *The Academic Life, small worlds, different worlds*, Princeton, Carnegie Foundation for the Advancement of Teaching
- ❑ **Clark Burton R.** 2001. L'université entrepreneuriale: nouvelles bases de la collegialité, de l'autonomie et de la réussite, *Gestion de l'enseignement Supérieur*, 13,

- ❑ **Coulon Alain, Ennafaa R., Paivandi Saeed.** 2004. *Devenir enseignant du supérieur: enquête auprès des allocataires moniteurs de l'enseignement supérieur*, Paris, L'Harmattan
- ❑ **Deem Rosemary.** 2001. Globalisation, New Managerialism, Academic Capitalism and Entrepreneurialism in Universities: is the local dimension still important ? *Comparative Education*, 37, p. 7-20.
- ❑ **Enders Jürgen.** 2001. *Academic Staff in Europe: Changing Contexts and Condition*, Westport, Greenwood Press
- ❑ **Enders Jürgen.** 2005. Border crossings: Research training, knowledge dissemination and the transformation of academic work, *Higher Education*, 19, n°1-2, p. 119-133.
- ❑ **Espéret Eric.** 2001. *Nouvelle définition des tâches des enseignants et des enseignants chercheurs dans l'enseignement supérieur français.* Ministère de l'Éducation nationale. .
- ❑ **Fave-Bonnet Marie- Françoise.** 1994. Le métier d'enseignant-chercheur: des missions contradictoires, *Recherche et Formation*, 15,
- ❑ **Henkel Mary.** 2000. *Academic Identities and Policy Change in Higher Education*, London, Jessica Kingsley
- ❑ **Henkel Mary.** 2005. Academic identity and autonomy in a changing policy, *Higher Education*, 49, p. 155-176.
- ❑ **Knight Peter T., Trowler Paul R.** 2001. *Departmental Leadership in Higher Education*, Buckingham, Open University Press
- ❑ **Lindblom-Ylänne Sari, Trigwell Keith, Nevgi Anne, Ashwin Paul.** 2006. How approaches to teaching are affected by discipline and teaching context, *Studies in Higher Education*, 31, n°3, p. 285-298.
- ❑ **Musselin Christine.** 2005. *Le marché des universitaires: France, Allemagne, États-Unis*, Paris, Presses de Sciences Po (Collection académique).
- ❑ **Musselin Christine.** 2005. European Academic Labor markets in transition, *Higher Education*, 49, n°1-2, p. 135-154.
- ❑ **Romainville Marc.** 1996. *Enseigner à l'université, un métier qui s'apprend ?* Romainville Marc, Donnay (Ed.) Bruxelles, De Boeck (Perspectives en éducation).
- ❑ **Slaughter, Leslie.** 1997. *Academic Capitalism: politics, policies and the entrepreneurial university*, Baltimore, Johns Hopkins Press
- ❑ **Trowler Paul R.** 1998. *Academics Responding to Change: New Higher Education Frameworks and Academic Cultures*, Milton Keynes, Society for Research into Higher Education / Open University
- ❑ **Viry Laurence.** 2006. *Le monde vécu des universitaires ou la république des égo*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes
- ❑ **Wouters Pascale, Parmentier Philippe, Lebrun Marcel.** 2000. *Formation pédagogique et développement professionnel des professeurs d'université.* Toulouse: Colloque de l' AESCE.